

REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI EPERNAY EN DOUBLE 2015

- Le tournoi se déroulera les 02 et 03 mai 2015 selon les règles de la FFBA D et de ce règlement.
- La compétition est placée sous l'autorité des Juge-Arbitres. Leurs décisions seront sans appels.
- Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge-Arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier
- En s'inscrivant, le participant autorise le Comité Organisateur à diffuser tout document comportant ses nom et prénom, classements, club et résultats, ainsi que toute photo du tournoi. Les autres informations personnelles resteront confidentielles.
- La compétition est ouverte à tout joueur C, D & NC licencié FFBA D pour la saison 2014/2015 et autorisé à jouer en compétition à la date du tournoi, dans les limites d'âges suivantes : C à partir de minime, D & NC à partir de cadet.
- Les tableaux sont limités. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée, le cachet de la poste ou l'email faisant foi. Le Comité Organisateur, avec l'accord du Juge-Arbitre se réserve le droit de fermer un tableau, d'augmenter ou de regrouper les tableaux suivant le nombre d'inscrits dans certaines catégories.
- Les séries d'inscription sont C, D1/D3, D4/NC pour les doubles hommes, doubles dames et doubles mixtes.
- Tous les tableaux seront disputés en poules puis en élimination directe.
- Un(e) joueur peut s'inscrire dans deux tableaux qui peuvent être dans des séries différentes. Le Comité Organisateur se réserve le droit de déroger à cette dernière règle pour compléter un tableau.
- L'inscription peut-être envoyée par le club ou le joueur, au moyen du formulaire ou tout autre document en reprenant la globalité des informations. Elle doit être accompagnée de son paiement.
- Les inscriptions par email sont prises en compte à réception. Pour être validées, elles doivent être confirmées par courrier avec le paiement avant la date limite d'inscription.
- La date limite d'inscription est le 11 avril 2015, date de réception de l'inscription et de son paiement.
- La date de confection des tableaux est le 18 avril 2015.
- Le montant des droits d'engagement est de 12 € pour un tableau, 18 € pour deux tableaux.
- Les forfaits signalés après la confection des tableaux ne seront pas remboursés et devront être justifiés.
- Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et se révélant liées à des feuilles d'engagements non complétées selon les directives qui s'y trouvent mentionnées seront supportées par les clubs en cause.
- Tout joueur devra se faire pointer à la table de pointage à son arrivée.
- L'accès aux terrains est exclusivement réservé aux participants appelés à y jouer, à leurs coaches, aux Juge-Arbitres et aux arbitres désignés par le Comité Organisateur ainsi qu'aux membres de ce dernier.
- L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-arbitre pour le bon déroulement du tournoi.
- Tous les matchs se dérouleront en 2 manches gagnantes de 21 points.
- Le volant officiel est le volant plume BABOLAT Aeroflex Pro pour tous les tableaux. Les volants sont à la charge des joueurs qu'ils partageront équitablement. Ils sont fournis par le Comité Organisateur pour les finales.
- La compétition se déroule en auto arbitrage jusqu'aux finales. Des arbitres et juges de lignes seront désignés dans la mesure du possible pour les finales. Cependant, à la demande des joueurs auprès de la table de marque ou du juge-arbitre, un arbitre pourra être désigné à tout moment du tournoi.
- Tout joueur désirant s'absenter pendant le déroulement du tournoi devra en informer la table de marque et le juge-arbitre et obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs, il devra revenir une heure avant l'horaire prévisionnelle de son match.
- A l'appel de son nom, tout joueur qui ne se présente pas dans un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le juge arbitre, quelque soit le niveau de la compétition.
- Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBA D est exigée sur les terrains.
- Les joueurs sont tenus de retirer une feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin des matchs.
- Les joueurs disposent de 5 minutes, échauffement et test des volants compris, avant le début du match.
- Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volant, ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à un match.
- Le temps de repos entre 2 matchs consécutifs est fixé à 20 minutes quelque soit la discipline. Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé. Le juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.
- Tout volant touchant une infrastructure du gymnase sera compté « let » deux fois au service et « faute » en cours de jeu.
- Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les Instances Sportives Internationales devra le signaler dès son arrivée au Juge Arbitre et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.
- Le Comité Organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autres incidents.